



# La Nouvelle-France de Jacques-Auguste de Thou Jacques-Auguste de Thou's New France

Roger Le Moine

Numéro 58, 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008126ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/1008126ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)  
1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Le Moine, R. (2004). La Nouvelle-France de Jacques-Auguste de Thou. *Les Cahiers des dix*, (58), 311–336. <https://doi.org/10.7202/1008126ar>

Résumé de l'article

Jacques-Auguste de Thou (1553-1617) fut un historien, un juriste et un mémorialiste. Il occupa également la fonction de bibliothécaire du roi à partir de 1591. Humaniste et pacifiste, il fut entraîné, comme plusieurs de ses contemporains, dans les Guerres de religion sous le règne d'Henri III. Catholique gallican modéré, il s'opposa à l'action des Ligueurs et devint l'homme de confiance tant d'Henri III que de son successeur, Henri IV. Grand voyageur, il ne vint cependant jamais en Amérique mais il s'intéressa néanmoins aux découvertes du Nouveau Monde et nous a laissé des textes qui éclairent les débuts de l'aventure coloniale française en Amérique. De Thou fut un contemporain de Champlain et de Lescarbot, ses textes témoignent des explorations des Français au Brésil, en Acadie et en Nouvelle-France.

# La Nouvelle-France de Jacque-Auguste de Thou\*

PAR ROGER LE MOINE

Jacque-Auguste<sup>1</sup> de Thou est né à Paris<sup>2</sup> le 9 octobre 1553 et il a été baptisé le même jour en l'église Saint-André-des-Arts. Troisième fils de Christophe de Thou et de Jacqueline de Cély, il appartient par son père à une famille qui s'est illustrée dans la magistrature. Destiné à l'Église, selon l'usage dans les familles

---

\* Cet article met un terme à mes publications de textes exotiques de la Renaissance. Elles ont été entreprises avec *L'Amérique et les poètes français de la Renaissance*, coll. « Les Isles fortunées », Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972, 350 p., et elles ont poursuivies avec « L'Amérique des prosateurs français de la Renaissance », *Les Cahiers des Dix*, n° 55 (2001), p. 149-174 et n° 56 (2002), p. 167-191.

1. Pour uniformiser, les prénoms « Jacque-Auguste » sont orthographiés comme dans le titre de cette étude, sauf lorsqu'ils font partie d'un texte cité.
2. Sauf avis contraire, la documentation de la partie biographique de cette introduction a été empruntée aux *Mémoires de la vie de Jacques-Auguste de Thou, conseiller d'état et président à mortier au parlement de Paris. Nouvelle Edition enrichie de Portraits, & d'une Pyramide fort curieuse*. Amsterdam, François L'Honoré, 1713, XLVIII-356 p. [Il s'agit d'une traduction du latin.]

Les éditions utilisées sont : celle citée ci-dessus et celle qui a paru dans la *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'au commencement du dix-septième siècle ; avec des notices sur chaque auteur, et des observations sur chaque ouvrage*, M. PETITOT (éd.), vol. 37, Paris, Foucault, 1823, p.187-532.

Ces *Mémoires* sont rédigés à la troisième personne parce que de Thou voulait répondre à ceux qui avaient attaqué son *Histoire* sans que ce texte ne soit perçu comme un plaidoyer *pro domo*. N. Rigault et P. Dupuy, qui étaient ses amis, avaient accepté d'agir comme prête-nom.

nombreuses, il est inscrit au Collège de Bourgogne puis il étudie le droit à Orléans et à Valence sous Jacques Cujas (1571). Ensuite, il assiste à des cours de François Hotman et de Joseph Scaliger, fils de Jules, avec qui il se lie d'amitié. Témoin de la Saint-Barthélémy, il se retire chez son oncle Nicolas et, en 1573 et 1574, il accompagne le cardinal Paul de Foix en Italie<sup>3</sup>. Comme il l'écrit dans ses *Memoires* :

à la Cour, à Rome, dans ses voyages, il [de Thou] avait toujours à sa suite tout ce qu'il y avoit de gens illustres dans les belles-lettres ; il en prenoit tant de soin, qu'Armand du Ferrier, qui avoit été longtemps attaché à son service, disoit ordinairement qu'il n'avoit jamais étudié si commodément dans son cabinet qu'il le faisoit lorsqu'il accompagnoit ce cardinal [Paul de Foix] dans ses voyages.

De Thou note encore qu'il n'apprit pas tant dans la lecture « que dans la conversation de ses doctes amis ». Parmi ceux-ci on relève les noms de Dorat, Ronsard, Cujas, Hotman, Scaliger, Guillaume de Salluste, sieur du Bartas, Montaigne et Jacques Amyot. Ces rencontres, tout comme ses lectures d'ouvrages et de documents d'archives, ne sont pas gratuites car déjà il projetait d'écrire l'histoire de son temps.

Au retour d'Italie, il s'adonne à l'étude pendant quatre ans. Mais cette période est entrecoupée par d'autres voyages. En 1576, il se rend aux Pays-Bas. En 1579, il accompagne l'un de ses frères aux eaux de Plombières. Toujours en quête de connaissances, il en profite pour aller jusqu'en Allemagne et rentrer par la Suisse<sup>4</sup>. C'est à cette époque que des membres de sa famille, craignant que ses

La documentation a également été tirée de HENRI HAUSER, « Thou, Jacques-Auguste de », *La Grande encyclopédie*, vol. 1, p. 40 et de ROBERT BARROUX, « Thou, Jacques-Auguste de » dans Mgr GRENTE, *Dictionnaire des lettres françaises*, vol. 2, p. 665.

3. Voici l'itinéraire dans l'ordre où il le donne : Turin, Casal [sur le Pô], Pavie, Milan, Lodi, Plaisance, Mantouë, la Mirandole, Concordia, Ferrare, Venise, Padouë, Vicenze, Pefchiéré, Lac de Garde, Veronne, Bergame, Efte, Crémone, Padouë [à nouveau], Buigo, Lignago, Bologne, Florence, Sienne, Luques, Montefiascone, Viterbe, Pontemolle, Rome [où il séjourna six mois], Vélitri, Terracine, Fondi, Naples, Salerne, Sorriento, Mergolino, Pouzol, Rome, Orvieto, Terni, Narni, Forli, Spolète, Urbin, Pézaro, Rimini, Ravenne, Dalmatie, Vénise, Ferrare, Boulogne, Florence, Sienne, Rome, Pife, Piftoya, Pietra Santa, Gennes, le Piémont, Lyon [où il s'arrête un mois] et Paris.

Il est à noter que, dans cette note et dans les suivantes, les toponymes sont transcrits d'après l'édition de 1713.

4. Il se rend à Châlons sur Marne, Bar-le-Duc, Toul, Nanci, Saint Nicolas, Remiremont, Efpinal, Plombières, Bruière, Scheleftat, Strasbourg, Bade, Forcheim sur l'Emz, Suabe, Stugard, Efling, Geppinguen, Ulme, Burgaw, Ausbourg, Méminghen, Lindaw, Constance, Stein, Schaffoufe, Lauffbourg, Rhinfelds, Bâle, Mulhauzen, Colmar, Plombières, Langres, Troyes, Paris.

deux aînés ne soient emportés par la maladie, l'invitent à changer d'état. Faut-il ajouter que la politique et le droit l'intéressaient bien davantage que la théologie.

En 1580, redoutant la peste qui sévit en France, il se réfugie en Touraine et il effectue des séjours en plusieurs villes de l'Ouest du pays<sup>5</sup>. L'année suivante, il se rend en Guyenne et il pousse jusqu'à Nérac où il rencontre Henri de Navarre. En 1582, il poursuit son tour de France<sup>6</sup>. Cette vaste enquête sur le terrain qui l'a mené en Italie, en Suisse, en Allemagne et dans combien de villes de France, souvent lors de voyages officiels, montre à quel point l'historien qu'il est attache de l'importance à l'observation sur le terrain et aux sources orales.

Si de Thou est pourvu, le 10 avril 1584, d'une charge de maître des requêtes, il ne décide pas moins de poursuivre ses travaux d'histoire et d'exégèse. C'est ainsi qu'il entreprend de traduire en vers latins le *Livre de Job*; cela l'occupera pendant deux ans. Mais comme, en 1585, les guerres civiles reprennent, il décide de se retirer de la cour pour pouvoir s'adonner à la rédaction de son histoire qu'il a déjà menée jusqu'au règne de François II. Il n'accepte pas moins une charge de président à mortier au Parlement de Paris.

Sa famille insistant toujours pour qu'il quitte l'état ecclésiastique, en 1586, il fait « lever les difficultés qui pouvoient se rencontrer du côté de la cour ecclésiastique ». Il entreprend des démarches auprès de l'official. Le 29 mars 1587, il est libéré de ses vœux et peut se marier. Au mois d'août de la même année, il épouse Marie de Barbançon, fille de François de Barbançon de Cany, en l'église de Saint-André-des-Arts. Elle meurt prématurément. Il convole avec Gasparde de la Châtre, fille de Gaspard de la Châtre et de Gabrielle de Batarnay, tante du

- 
5. Il visite Maillé-Laval, Alençon, Sées, Falaise, Caën, Avranches, Coûtances, Granville, Mont Saint Michel, Saint-Jammes, Fougères-Villettes, Saint Aubin du Cormier, Rennes, Vitré, Laval, Châteaugontier, Angers, Saumur, Tours et revient à Maillé.
  6. Voici son itinéraire : Castelnaud, Eparre, Soulac, Blaye, Talmond, Royan, Bourdeilles, Bordeaux, Bazas, Albret, Tartas, Mont de Marfan, Aire, Tarbe, Compan, Lourde, Pontac, Pau, Bearn, Oleron, Sauveterre, Orthez, Navarreins, Saint Palais, Saint Jean de pié de Porc, Clarence, Bifcaye, Bayonne, Acqs, Bourdeaux, Moiffac, Aiguillon, Port Sainte Marie, Agen, Armagnac, Leictoure, Auch, Caumont, Sanmathan, Lombez, Saint-Gymont, Pybrac, Guévi, Touloufe, Saint Jorri, Montauban, Touloufe, Montefquiou, Castelnaudari, Carcaffonne, Narbonne, Beziers, Pézenas, Montpellier, Aigues-mortes, Nifmes, Beaucaire, Monfrain, Aramont, Villeneuve, Avignon, Tarafcon, Arles, S. Chamas, des Arcs, Marfeille, Château d'If, Aix, Cavaillon, Orange, Montelimar, Valence, Aubenas, Pui en Velai, Langeac, Clermont, Montferrand, Thiers, Saint Bonnet, Lyon, Villefranche, Mâcon, Tornus, Châlons, Beaune, Cîteaux, Dijon, Châtillon, Muffi-l'Evêque, Gyé, Bar fur Seine, Troyes, Méry, Pont, Nogent, Provins, Nangis, Boiffi, [où il apprit le décès de son père et rentra en toute hâte à Paris.



*Jacque-Auguste de Thou  
(1553-1617).*

Portrait tiré des *Memoires de la vie de Jacques-Auguste de Thou, conseiller d'état et président a mortier au parlement de Paris. Nouvelle Edition enrichie de Portraits, & d'une Pyramide fort curieuse.* [Amsterdam, François L'Honoré, 1713, XVIII-356 p.]

cardinal et des ducs de Joyeuse. Elle donne naissance à six enfants, trois filles et trois garçons qui feront carrière dans la magistrature. L'aîné, François-Auguste, qui succédera à son père comme maître de la bibliothèque du roi, sera condamné à être décapité pour n'avoir pas révélé à l'autorité le complot de Cinq-Mars avec l'Espagne. La sentence sera exécutée à Lyon le 12 septembre 1642. On retrouve ce personnage dans le *Cinq-Mars* de Vigny. Achille-Auguste sera conseiller au Parlement de Bretagne et Jacque-Auguste sera président des requêtes au Parlement de Paris.

L'année 1588, qui est celle de l'assassinat du duc de Guise, de Thou doit abandonner ses travaux pour reprendre la route. Car, après la journée des Barricades, il est chargé de rallier plusieurs villes normandes au roi<sup>7</sup>. Pour le récompenser de ses états de service, Henri III le nomme conseiller d'État. Après avoir assisté aux États de Blois, - où il rencontre Montaigne qu'il connaissait déjà -, il rentre à Paris en passant par Orléans.

Tout en poursuivant ses travaux d'histoire, il se livre à d'autres travaux intellectuels. Après la traduction du *Livre de Job*, il donne en vers latins les *Lamentations* de Jérémie et *L'Ecclésiaste*. Pour lui, le latin est la langue privilégiée qu'il ne cessera d'utiliser. Mais Henri III le requiert à nouveau, cette fois pour présider le Parlement qu'il a créé à Tours et qui doit contrer celui de Paris qu'il ne contrôle pas. De Thou refuse mais il accepte par ailleurs d'accompagner Gaspard von Schonberg en Allemagne. Schonberg doit lever 10 000 chevaliers et 20 000 hommes de pied. Tandis que de Thou va négocier avec l'empereur et des princes qui doivent « l'appuyer de leur crédit et fournir de l'argent pour la levée de ces troupes ». Le voyage est périlleux à cause de l'action des Ligueurs. De Thou, avec Schonberg et les mercenaires, rentre en France par le nord et gagne le sud-ouest où il rencontre du Bartas. Ensuite, il poursuit sa mission en Italie<sup>8</sup>. À Venise, il apprend l'assassinat de Henri III et, partisan comme il l'est de la légitimité, il se rallie à Henri de Navarre qu'il rencontrera au retour à Châteaudun et qu'il renseignera sur la situation politique en France et hors de France. Qui aurait pu le mieux faire ? D'ailleurs, les deux hommes sympathisent. En 1590, après de courtes missions auprès du cardinal de Vendôme et de Hurault de Cheverny, il retrouve sa femme qu'il n'a pas vue depuis un an et tous deux se retirent à Senlis. Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, grand aumônier de France et maître de la bibliothèque du roi étant mort en 1591, de Thou lui succède dans cette dernière charge. C'est à ce moment qu'il remet au roi la somme de 30 000 écus d'or qu'il a recueillie lors de son dernier voyage en Allemagne et en Italie.

- 
7. Ce sont Evreux, Louviers, Roïen, Dieppe, Saint Valeri en Caux, Fécamp, Montivilliers, Saint Pierre sur Dive, Caën, Meilleraye, Neufchâtel, Abbeville, Pont-Dormy, Amiens, Corbie, Noyon, Varane, Château sur Oyfe, Chartres [où le roi le nomme conseiller d'État ; il prête serment le 26 août, en ces jours où l'« Invisible » Armada est dégradée par la tempête].
  8. Il s'arrête à Gênes, Tortone, Plaisance, Venise, Rome, Padouë, Mantouë, Verone, Breffe, Lac d'Ifchia, Bergame, Chiavenna, Valteline, les Grifons, Tirano, Pofchiavo, Coire, Zurich, Soleurre, Mont-jura, Bâle, Langres, Arc en Barrois, Châteautilain, Vandœuvre, Pougi, Châlons, Château-Thierry, Montfort-Lamaurri, Nogent-le-Roi, Houdan, Frazé, Châteauneuf en Thimerais et Châteaudun. [Sur un lac suisse, son embarcation a fait naufrage et il a été sauvé par Nicolas Ropin.]

En 1593, il décide d'aller s'établir à Tours où il fait transporter sa bibliothèque. Mais il est encore distrait de son travail d'historien. Il assiste avec sa femme au sacre de Henri IV qui a lieu à Chartres et qui est présidé par son parent Nicolas de Thou, évêque du lieu. Avec Maximilien de Béthune, il règle les conditions du traité que signeront le roi et le duc de Guise. Augustin de Thou, président à mortier au Parlement de Paris meurt en 1595 ; Jacques-Auguste « qui avoit reçu en survivance de cette charge » en prend possession. En outre, il est chargé de faire conclure un traité de paix entre le roi et le duc de Mercœur.

Jacque-Auguste de Thou meurt à Paris le 7 mai 1617, soit seize ans après sa femme. Il est inhumé dans la chapelle familiale de l'église de Saint-André-des-Arts. Il n'avait pas eu le temps de publier le dernier volume de son histoire bien qu'il ait été en grande partie rédigé. Ses amis Rigault et Dupuy s'en sont occupés.

Le texte suivant, qu'il a formulé sur lui-même, donne une idée fort juste de l'homme qu'il fut :

Né sans ambition, j'ai toujours fait consister mon bonheur & ma gloire, à n'avoir rien à me reprocher, & à pouvoir jouir d'un honnête loisir, si tant est qu'un particulier puisse jamais se flatter d'avoir cet avantage<sup>9</sup>.

Jacque-Auguste de Thou a mené de front deux carrières qui se complètent. La première est politique. Catholique modéré, gallican, ne pouvant admettre, voire condamnant les positions du duc de Guise et de la Ligue qu'il juge excessives, redoutant également la politique impérialiste de l'Espagne, il va se ranger et soutenir la légitimité sous Henri III et sous Henri IV qui, tous deux, en font leur homme de confiance. Ceux-ci connaissent son honnêteté comme aussi sa connaissance du droit et de la politique intérieure et extérieure de la France. Ils n'hésiteront pas à en faire le rédacteur de documents importants tout comme le conciliateur de missions difficiles. Toujours, il prône l'utilisation de moyens pacifiques. Comme il l'écrit dans ses *Memoires* : « On ne réussit pas à convaincre par les supplices et la guerre qui mènent à des réactions contraires. Au lieu de les convertir on les ancre dans leurs croyances ». À ces diverses tâches, il sacrifie bien des heures qu'il aurait pu consacrer à son grand projet d'historien, car la recherche et l'écriture ont constitué sa première occupation.

Comme bien des humanistes de la Renaissance, Jacque-Auguste de Thou s'est adonné, ainsi qu'on l'a noté, à l'exégèse et à la recherche. D'où ses traductions et son histoire. Il a composé en vers latins des paragraphes de quelques livres de la *Bible*. À propos du *Livre de Job*, dont il a été question, Henri de

9. JACQUE-AUGUSTE DE THOU, *Histoire universelle de...*, Londres [Paris], 1734, tome VII, livre LXVI, p. 375.

Bourbon, prince de Dombes lui écrit : « Ton livre ne montre pas seulement quel est le souverain bien pour l'homme mais comment on y parvient<sup>10</sup> ». De même, il a publié un ouvrage sur la chasse<sup>11</sup>. Il a donné le *De vita sua commentarium libri V* traduit sous le titre de *Memoires*<sup>12</sup>. Surtout, de Thou est connu pour son *Historia sui temporis*. Les 18 premiers livres (1543-1560) ont paru en 1604. La seconde partie (1560-1572) en 1606, la troisième (1572-1574) en 1607 et la quatrième (1574-1584) en 1608. Quoiqu'on y relève aussi des renseignements sur des événements ultérieurs. Il aurait aimé poursuivre jusqu'à la mort de Henri IV mais sa santé ne le lui a pas permis. Mais s'il n'a pas eu le temps de publier le volume de 1608, il l'avait rédigé en grande partie. Ses amis Dupuy et Rigault se sont chargés de le compléter et de l'éditer. Des éditions ont ensuite paru en 1620, 1625 et 1733. La première traduction française complète remonte à 1734<sup>13</sup>. Il s'agit de l'édition que j'ai utilisée.

De Thou, qui est un esprit curieux, se fonde sur trois sources de documentation. Il a tiré parti de sa bibliothèque qu'il a enrichie lors de ses voyages comme aussi de celle du roi dont il a été le maître. Il a connu à la cour de grands personnages comme Coligny. Il a également mis à profit sa correspondance et les nombreuses rencontres qu'il a faites à Paris et lors de ses voyages. Dans l'ouest de la France et à Londres, il a rencontré des voyageurs et des navigateurs. Pour celui qui écrit l'histoire de son temps, qui englobe l'Amérique, il ne peut y avoir meilleure source que la conversation avec ceux qui ont joué un rôle dans les événements retenus ou encore en ont été les témoins. C'est ainsi que de Thou enrichit ses connaissances de renseignements qui ne se trouvent pas dans la littérature du temps mais qui lui ont permis d'ajouter une dimension américaine à ses récits, même s'il n'a pas traversé l'Atlantique et que la France a été moins active que l'Espagne et le Portugal dans la grande aventure des découvertes. Comme l'a écrit Henri Hauser :

Cette histoire est le plus important monument de ce genre qu'ait laissé le XVI<sup>e</sup> siècle ; elle tiendrait dans notre littérature historique une place éminente si l'auteur n'avait eu la malheureuse idée de l'écrire en latin ; la transcription des noms propres et des titres de fonctions la rend parfois obscure. De Thou, grâce à ses correspondants, était bien renseigné et pourvu de nombreux documents, qu'il a souvent

10. ROBERT BARROUX, *op. cit.*, p. 665.

11. *Ibid.*

12. Voir note 2.

13. *Histoire universelle de Jacque-Auguste de Thou depuis 1543 jusqu'en 1607. Traduite par les abbés P.-F. Guyot-Deffontaines, N. Leduc, J.-B. Le Mascrier, A.-F. Prévost, et par J. Adam et C. Le Beau sur l'édition latine de Londres* [Préface de Georgeon], Londres [Paris], 1734, 16 volumes.

insérés tels quels ; les parties de son livre relatives à l'étranger, et où il ne pouvait contrôler ses renseignements, contiennent des erreurs. Ses jugements sont empreints d'une haute impartialité et d'une grande modération. Ces qualités le rendirent suspect aux catholiques zélés, qui l'accusèrent même, à tort, d'être protestant (il était père temporel de l'ordre de Saint-François en France). Son *Histoire* fut mise à l'index dès le 14 nov. 1609, et c'est à cause de ses opinions qu'on lui refusa la charge de premier président. C'est surtout pour se justifier qu'il écrivit vers 1614 ses *Mémoires* (aussi en latin), très utile complément de l'*Histoire* (...) <sup>14</sup>.

Ces choses étant, de Thou s'est montré assez critique à l'endroit de son texte en écrivant « qu'il n'avoit pas toujours puisé dans des sources bien sûres, dominé alors involontairement par les opinions du moment et qu'il n'avoit pas mis dans la combinaison première de son ouvrage toute la mesure qu'on aurait pu désirer ». Sans doute n'est-il pas inutile de préciser que cette histoire est plutôt une chronologie, les années succédant aux années. Pour chacune, il étudie la situation, politique surtout, dans les principaux pays d'Europe comme aussi, quand c'est le cas, dans les régions nouvellement découvertes.

La modération dont de Thou a fait preuve et qui l'oppose aux Espagnols, au duc de Guise et aux Ligueurs, n'a pas plu à l'Église qui ne le jugeait pas suffisamment favorable au catholicisme. C'est pourquoi, en 1604, elle a décidé d'examiner l'ouvrage, c'est-à-dire les dix-huit premiers livres qui vont jusqu'à 1560. Ils n'ont cependant pas été mis à l'index parce que de Thou pouvait compter à Rome sur de puissants protecteurs et qu'il a avoué qu'il avait pu se laisser emporter. Tandis que la seconde partie, qui couvre la période s'étendant de 1560 à 1572, le sera en 1609 <sup>15</sup>.

En 1543, soit l'année où de Thou amorce son histoire, le temps des grandes découvertes vers l'Amérique est pratiquement révolu <sup>16</sup>. Homme politique, vivant

14. HENRI HAUSER, *La Grande encyclopédie*, op. cit., vol. 1, p. 40.

15. JACQUE-AUGUSTE DE THOU, *Mémoires*, op. cit. p. 207.

16. Colomb a atteint l'Amérique le 12 octobre 1492. En 1497, Jean et Sébastien Cabot ont abordé ce qui était probablement la côte de Terre-Neuve tandis que Vasco de Gama a mis le cap sur les Indes. Cabral a abordé au Brésil en 1500, suivi de Paulmier de Gonneville en 1504. Balboa a traversé l'isthme de Panama en 1513. Six ans plus tard, Magellan et Pigafetta ont entrepris la première circumnavigation. Verrazano explore les rivages de l'Amérique du Nord en 1524 et, dix ans plus tard, Jacques Cartier reconnaît le golfe Saint-Laurent ; il remontera le fleuve durant ses voyages de 1535-1536 et de 1541-1542. Roberval ne poussera pas au-delà en 1543. Après cette date qui correspond à celle du début de l'histoire de de Thou, Villegagnon fonde une colonie au Brésil tandis que Jean Ribault érige un poste en Floride en 1562. Champlain effectue son premier voyage en Amérique en 1603. L'établissement de Port-Royal est fondé en 1605 et celui de Québec, en 1608.

(Sur cette question des voyages et de la littérature qu'ils ont produite ou inspirée, voir ROGER LE MOINE, « Introduction », *L'Amérique et les poètes français de la Renaissance*, loc. cit.)

dans le voisinage de la cour et du Parlement, de Thou ne tolère pas que l'on cherche à réduire la France. C'est pourquoi, à travers les découvertes, dans des textes qui ne sont pas reproduits ici, il s'intéresse aux relations existant entre les pays colonisateurs. Il juge favorablement les entreprises de la France comme aussi celles de la Hollande et de l'Angleterre quand elles n'entrent pas en conflit avec celles de la France. Voire, il perçoit très favorablement l'action des grands capitaines des pays qui s'attaquent et arraisonnent des navires espagnols, surtout quand ceux-ci transportent l'or du Nouveau Monde, car il sait très bien que cet apport est devenu essentiel à l'économie de l'Espagne. Mais il ne semble pas voir qu'il est également bénéfique à la France. Il ne rate pas une occasion de discréditer l'Espagne qui est à l'origine des problèmes politiques et religieux qui assaillent la France. C'est ainsi que, s'il reconnaît à l'Espagne et aussi au Portugal le mérite d'avoir fait progresser les découvertes et d'avoir fondé nombre de postes en Amérique centrale et en Amérique du Sud, il tente de priver l'Espagne de la gloire de la découverte de l'Amérique avec Christophe Colomb. Celle-ci reviendrait à un Français, Jean de Béthencourt. Dans un texte qui manque de clarté et qui peut laisser croire que les Açores sont des îles américaines, il écrit :

Il est juste néanmoins que les François partagent un peu cette gloire [de Colomb] avec les Espagnols. Car il est certain, et ceux-ci même en conviennent que Béthencourt Gentilhomme Normand s'était saisi des Isles Açores ainsi appellées du nom des autours qui y sont en abondance les vendit aux Espagnols & qu'à son retour il répandit l'idée d'un nouveau continent du côté du couchant<sup>17</sup>.

Surtout, de Thou tente de désobliger l'Espagne en signalant les cruautés exercées par les conquistadores contre les « malheureux Indiens ». Les allusions à ces derniers le servent.

De Thou traite des découvertes en 35 occasions, si l'on retient les passages qui évoquent l'action des Espagnols et des Portugais dans les deux Amériques — même s'ils n'ont été rédigés que pour les désobliger — et aussi les voyages des Hollandais — même s'ils sont tournés vers les Indes orientales —. Des Anglais, il retient surtout l'action de leurs flottes contre celles de l'Espagne.

Durant la période que couvre de Thou, soit celle qui va de 1543 à 1608, l'action coloniale de la France est assez réduite, quoique complexe à l'occasion. Il ne retient pas moins toutes ses entreprises parce que, même si elles sont malheureuses, elles font partie, écrit-il, de « notre histoire ». De Thou s'attache à l'expédition de Villegagnon au Brésil et à la fondation de la colonie de la Floride. Pour

17. Jean de Béthencourt a découvert les Canaries -et non les Açores- en 1402. Il s'empare de quelques-unes des îles et en fait hommage à Henri III, roi de Castille. L'Espagne s'est ensuite emparée de tout l'archipel.

des raisons d'espace, les pages consacrées à ces deux entreprises n'ont pas été retenues dans cette étude, mais uniquement celles sur l'Acadie et le Saint-Laurent. De Thou signale les premières explorations des Européens en Amérique ensuite il passe à celles de la France. Il décrit les traversées, les navigations le long des côtes de l'Atlantique et le long du Saint-Laurent, ainsi que la création de postes. De même, il s'attache au relief. Mais il ne s'arrête que très peu aux façons de vivre et à la précarité des établissements.

Un historien est tributaire de ses sources. Son texte sera court ou long selon la documentation dont il dispose. Ici, de Thou peut compter sur des témoignages oraux, sur des échanges épistolaires, sur les écrits de Cartier et sur deux textes de Champlain : *Des Sauvages, ou Voyage de (...) Fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois (...)*<sup>18</sup> et *Les voyages du sieur de (...) Xaintongeois, capitaine pour le Roy en la marine*<sup>19</sup>. Pour la dernière partie de son texte, de Thou et surtout ses collaborateurs Rigault et Dupuy vont sans doute se fonder sur les écrits de Marc Lescarbot<sup>20</sup> qui décrivent toutes les tentatives de colonisation, depuis celle du Brésil, et qui connaît particulièrement bien les entreprises d'Acadie où il a séjourné. En somme, Jacques Cartier, Samuel de Champlain et, à la fin, Marc Lescarbot lui fournissent une documentation inestimable. Il se peut qu'il ait également pris connaissance de la *Cosmographie* de Le Testu<sup>21</sup>. Telles sont les sources dont de Thou et ses collaborateurs se sont inspirés pour rédiger les textes qui suivent.

Differens voyages en Amerique. [Le fieur de Mons prend la route du Canada.] Description de l'ifle de Sable. Diverfes découvertes jufqu'à l'ifle Sainte Croix. De Mons s'établit dans l'ifle Sainte Croix. Diverfes courfes de de Mons jufqu'à fon retour en France.

(Tome XIV, Sommaire du livre CXXXII, p. IX<sup>22</sup>)

- 
18. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Des Sauvages, ou Voyage de (...) Fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois (...)*, Paris, Monstr'ceil, 1603.
  19. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Les voyages du sieur de (...) Xaintongeois, capitaine pour le Roy en la marine*, Paris, Jean Berjon, 1613.
  20. MARC LESCARBOT, *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, Jean Millot, 1612.
  21. GUILLAUME LE TESTU, *Cosmographie universelle selon les Navigateurs tant anciens Que modernes, par (...) Pilote en la Mer du ponant de la ville Françoisse de Grace*, 1555. Manuscrit conservé à la Bibliothèque du service historique de l'armée de terre, Château de Vincennes, DLZ 14.
  22. JACQUE-AUGUSTE DE THOU, *Histoire universelle de Jacque-Auguste DE THOU, Depuis 1543. jufqu'en 1607*. Traduite sur l'Édition latine de Londres. Tome quatorzieme. 1601. = 1607. A Londres. M. DCC. XXXIV [1734]. Traduite [par les abbés P.-F. Guyot-Desfontaines, N. Leduc, J.-B. Le Mascrier, A.-F. Prévost, et par J. Adam et C. LeBeau ; préface de Georgeon.] Londres [Paris], 1734, [16 volumes en 4, titre en rouge et en noir avec fleuron.]

p. 329

Les nouvelles découvertes qui fe firent cette année [1604] & les fuivantes dans le Canada, ne font pas étrangères à notre Hiftoire. Bien des voyageurs avoient déjà tenté de pénétrer par le Nord-Oüeft jusqu'aux Moluques, & d'aborder à la côte Orientale du côté du vafte empire de la Chine. Dès l'an 1496, fous le regne de Henri VII, roi d'Angleterre, Jean Chabot, & Sebaftien fon fils, entreprirent ce voyage : dans le même tems Gafpar Catereal avec fon frere Michel, forma le même deffein fous les aufpices d'Emanuel roi du Portugal. Mais ces projets n'eurent aucun fuccès. L'an 34 & 35 du dernier fiécle fous le regne de François I, Jacques Quartier fit voile de ce côté-là : il nous a donné la relation de fes voyages. Six ans après Roberval fuivit le même plan, & y envoya Alfonfe Saintongois qui paffoit pour habile navigateur : celui-ci pénétra

p. 330

jufqu'à la terre de Labrador (c'eft-à-dire la terre cultivée) mais fans aucun fruit.

Enfin l'année 1575 & les deux fuivantes, Martin Forbifcher Anglois fit trois voyages de fuite vers le Nord. Sept ans après Humfroi Gilbert, auffi fous les aufpices d'Elifabeth, fuivit la même route ; mais il fit naufrage à l'Ifle de<sup>23</sup> Sable. Cette même année & les fuivantes Jean Davis avança jufqu'au foixante-douzième degré de latitude méridionale, & découvrit le détroit qui porte fon nom dans les Cartes. Il fut fuivi l'an 1590, du capitaine George, qui ne put paffer outre à caufe des glaces d'une grandeur immenfe, & qui durent long-tems dans ces mers. D'un autre côté les Hollandois ayant formé le deffein de s'ouvrir une route à la Chine vers le Nord-Eft, rencontrèrent les mêmes difficultez, comme nous l'avons déjà rapporté, & revinrent après avoir falué la nouvelle Zemble.

Les François à leur imitation réfolurent de fe transporter à la nouvelle France, dont Quartier avoit reconnu les côtes ; d'y planter une Colonie, d'y faire un établiffement, & de chercher de là à loifir un paffage à la Chine. Troile du Mefquoët marquis de la Roche, gentilhomme Breton fort verfé dans la navigation moderne, & déterminé à affronter les plus grands périls pour faire fortune, fe mit à la tête de cette entreprife, l'an 1598. Il débarqua fes gens à l'ifle de Sable, & étant revenu en France, comme le fecours qu'il avoit efpéré lui manqua, il leur manqua auffi de parole & les abandonna. Le capitaine Chauvin y en avoit voulu mener d'autres par une autre route, mais il s'égara.

Enfin Pierre du Guaft fieur de Mons gentilhomme Saintongois, fçachant que ce pays étoit rempli de bievres, de caftors, de loutres & de renards noirs, & qu'on en tiroit de riches pelleteries, obtint le privilege exclusif de trafiquer de ces peaux, pour fubvenir aux frais du voyage fans être à charge au Roi. Cette permiffion fut bien-tôt révoquée à l'infance des Gafcons, mais elle lui fut accordée de nouveau

23. C'est une Ifle attenant le fameux banc de Sable, dans la mer de la nouvelle France. [Cette note en bas de page appartient à l'édition originale de de Thou.]

& publiée dans tous les ports du Royaume. Alors de Mons raffembla tout ce qu'il put d'ouvriers de toute espèce, & les embarqua dans un bâtiment de cent-vingt tonneaux, fous la

p. 331

conduite de Pontgravé. Il monta lui-même un autre vaiffeau de cent-cinquante tonneaux avec de jeunes Gentilshommes volontaires, du nombre defquels étoit Jean Biencourt Pointrincourt & Samuel Champlain Saintongeois, qui a donné une relation très-fidèle & très-circonftanciée de ce voyage. De Mons relâcha au Havre de Grace le feptième d'Avril & Pontgravé trois jours après. Quartier & Roberval avoient déjà donné des noms François à toutes ces côtes de l'Amérique. De Mons avoit d'abord marqué le rendez-vous à Canceau à vingt lieuës du Cap Breton, ainfi appellé du Cap de même nom, qui est voifin de Bayonne. Mais ayant changé d'avis pendant la route il tourna vers le port au Mouton, qui est plus méridional & plus commode.

Le premier de Mai ils apperçurent l'ifle de Sable, où ils penferent échoïer faute de bien connoître ce parage. Cette Ifle est à trente lieuës du Cap Breton : elle a environ quinze lieuës de circuit, il y a un petit lac & des prairies, on y voit auffi quantité d'arbriffeaux d'une hauteur médiocre; c'étoit la nourriture des vaches que les Portugais y avoient transportées en grand nombre foixante ans auparavant, & qui avoient long-tems fervi à faire vivre les gens du marquis de la Roche : mais cette reffource leur ayant enfin manqué, ils avoient été obligez d'aller à la chaffe des renards, dont j'ai parlé & des loups marins, dont la peau leur fervit pour s'habiller; jufqu'à ce qu'en vertu d'un arrêt du Parlement de Rouën, qui fut inftruit de leur mifère, on leur envoya un vaiffeau, qui les ramena. Leurs conducteurs ne perdirent pas à ce voyage. Car en revenant ils firent fur ces mers une grande pêche de merlus.

De Mons entra le 8 de Mai dans le port de la Heve, qui a une baye fort large, femée de grand nombre d'ifles pleines de fapins. Sur le continent s'élevent des chênes & des ormes. Il est au quarante-quatrième degré de latitude feptentrionale. A côté est une Ifle remplie de loups marins d'où lui vient fon nom. Quatre jours après, nos gens aborderent à un port éloigné de cinq lieuës de la Heve, où ils prirent un vaiffeau chargé de peaux, contre les ordres du Roi, & conduit par le capitaine Roffignol, dont ils donnerent le nom à cet endroit. Le lendemain on arriva au port au Mouton, diftant de fept

p. 332

lieuës du précédent; les environs font remplis d'étangs & de terriers. On y fit la defcente, & on envoya une barque d'avis à Pontgravé, qui n'étant pas inftruit qu'on avoit changé de deffein, avoit mouillé à Canceau, où il prit plusieurs bâtimens chargez de pelleteries. Du port au Mouton on envoya Champlain avec dix hommes d'élite & Raleau Secrétaire du fieur de Mons, pour reconnoître la côte, qui est toute bordée d'ifles plantées de pins, de fapins, & de hêtres. Il en trouva une fi remplie de plongeons, qu'il en rapporta un baril plein de leurs œufs. Toute cette

côte est pleine d'oifeaux de toute espèce : on l'appella la côte des loups marins. La pêche du merlus y est fort bonne.

Il passa de là à l'isle nommée la Longue, qui s'étend l'espace de six lieues sur une lieue de large. Elle borde la baie, que de Mons appella la baie Françoisise ; enforte qu'elle y laisse une entrée fort sûre et fort facile. Champlain s'étant avancé deux lieues au-delà vers le Nord-Est, trouva une mine d'argent, puis une mine de fer, & une autre encore du même métal, excellente au jugement des connoisseurs, parce que la terre étoit rouge aux environs.

Il arriva ensuite à un port fort commode & à l'abri des vents : la campagne d'alentour est très-agréable & très-aisée à cultiver ; on l'appella le port de sainte Marguerite : de là il revint au vaiffeau. Comme la rade n'étoit pas sûre à la baie de sainte Marie, de Mons passa outre & trouva un port assez spacieux pour recevoir deux mille vaiffeaux. L'entrée du port est de deux cens pas ; il a deux lieues de profondeur & une de largeur. Champlain le nomma le Port Royal. Trois rivières viennent s'y rendre, on pêche dans l'une beaucoup de harangs ; une des deux autres s'appelle la rivière de S. Antoine. Ce lieu est à quarante-cinq degrés de latitude septentrionale. De Mons y bâtit à la hâte un petit Fort à gauche en entrant. On avança pour chercher une mine de cuivre, dont un facteur de S. Malo avoit donné quelques indices. Après avoir traversé la baie Françoisise, ils trouverent la rivière de S. Laurens, & ensuite une autre très-large et très-profonde, à qui ils donnerent le nom de S. Jean, parce qu'ils y entrèrent ce jour-là.

De là ils allèrent à Tadoussac sur la rivière de S. Laurens,

p. 333

à soixante-quinze lieues de celle de S. Jean. Etant revenus à celle-ci, ils se mirent sur une autre. De Mons y trouva au bout de deux lieues une isle de mille pas de circuit, toute bordée de roches escarpées, excepté en un seul endroit, où il y a un passage fort étroit, qui donne entrée dans un port capable de contenir des vaiffeaux de cent tonneaux : ce port reste à sec quand la mer se retire.

On jugea le poste avantageux pour s'y fortifier : de Mons le nomma l'isle de Sainte-Croix. Les bords du fleuve sont très-agréables. On peut de-là négocier commodément avec les peuples voisins, qui sont presque toujours en guerre entr'eux, les engager à vivre en paix, & ensuite les amener peu à peu à embrasser la foi Chrétienne. En cet endroit Poitricourt, qui avoit fait le voyage pour son plaisir, pria de Mons de lui céder le Port Royal. L'ayant obtenu, il s'embarqua l'année suivante, pour revenir en France. Champlain fut envoyé avec un guide du pays, pour chercher la mine de cuivre, mais il perdit sa peine. On le renvoya à la découverte le 2 de Septembre dans un bâtiment de dix-huit tonneaux ; il reconnut un fleuve, qu'on croit être celui de Nortembegue, coupé de beaucoup d'isles, & impraticable à cause des chutes d'eau. Il fit en passant amitié avec deux chefs des Sauvages du pays, nommez Beffabèz & Cabahis. Ces peuples vivent de leur pêche & de la chaffe des castors & des ânes sauvages, dont les peaux servent à les couvrir. Ils sont errans, à la façon des Nomades, aussi bien que les autres Canadiens

& Souriquois. Il s'avança en fuite jufqu'au fleuve Quinibequi, dont les bords font habitez par une nation qui eft toujourns en guerre avec les autres. Il revint le 4 d'Octobre à l'ifle de Sainte-Croix, où de Mons travailloit en diligence à fe mettre en état d'y paffer l'hyver. Il trouva en arrivant la plupart des ouvriers malades du fcorbut, qu'on appelle communément le mal de Terre, caufé par les viandes boucannées, & par la rigueur de l'hyver fort rude en ce pays-là : nous avons parlé ailleurs de cette maladie. Il commença à neiger dès le commencement d'Octobre, & l'hyver dura jufqu'au mois de Mai : pendant tout ce tems, il ne tomba prefque point de pluye.

Enfin on eût la joye de voir arriver Pontgravé, qu'on avoit

p. 334

inutilement attendu jufqu'au commencement de Juin : & le 18 du même mois, de Mons fe mit en mer avec fes gens, & tira du côté des Almouchiquois. Ayant cotoyé l'ifle de la Tortuë, il fit en paffant amitié avec Manthoumermer, chef de ces Sauvages, & en fuite avec un autre nommé Aneda. C'eft ce même nom que Quartier donne à l'herbe, qu'il dit avoir employée pour guérir fes gens de la maladie dont j'ai parlé : cependant les naturels du pays ne la connoiffent point. Je laiffe aux Botaniftes à rechercher, fi c'eft celle que Pline appelle *Britannica*. De Mons s'arrêta en fuite à une ifle agréable, couverte de noyers & de chênes. La terre y parroiffoit cultivée, & étoit couverte de vignobles ; on la nomma pour cette raifon l'ifle de Bacchus. Honemechin, feigneur de cette contrée, vint trouver de Mons avec fes gens, fuperbement armez à leur maniere, & lui témoigna qu'il tenoit à grand honneur l'amitié des François. Le fleuve qui arrofe cette ifle s'appelle Chouacoët ; dans ce pays on feme le bled d'Inde au mois de May, & on le moissonne au mois de Septembre ; on y mêle des fèves du brefil ; il y croît auffi quantité de citrouilles, de concombres, & de pourpier.

Ils vinrent de-là à un cap, qu'ils nommerent le cap Saint-Louis. Ils y rencontrèrent le prince Honebetha, à qui ils firent des préfens de peu de valeur : il leur témoigna fa reconnoiffance en danfant devant eux, avec ceux de fa fuite ; ce qui paffe chez ces peuples pour une grande marque de reconnoiffance & de joye. En cet endroit la mer reçoit un fleuve fort large & fort long, que de Mons appella la riviere du Gas ; il arrofe le pays des Iroquois, peuple belliqueux, qui fait fans cefse la guerre aux Montagnards des bords du fleuve de Saint-Laurens.

De-là, ayant doublé le Cap-blanc, ils mouillèrent dans le voifinage à un bon port, qu'ils nommerent de Mallebarre. Le pays des environs eft cultivé, on y feme du bled d'Inde, des fèves du Brefil, & des citrouilles ; il y a des chênes, des noyers, & de hauts cyprès, d'une couleur rougeâtre & d'une odeur affez agréable. Le climat y eft plus doux qu'ailleurs ; la mer n'y gèle jamais ; les hommes fe couvrent rarement le corps, & font fort legers à la courfe. Ils ont coûtume de fe peindre le vifage de rouge, de noir, & de jaune :

p. 335

ils ont fort peu de barbe, & l'arrachent à mesure qu'elle croît. Leurs armes sont des demi-piques, des massés, des arcs & des flèches; ils font bouillir dans des vases de brique leur blé d'Inde; ils en forment une pâte, qu'ils pilent dans un mortier, & qu'ils réduisent en farine.

On trouve en ce parage quantité de Siguenocs: c'est un poisson d'un pied & demi de long, sur un pied de large, couvert d'une écaille comme une tortue: les arêtes du milieu sont de couleur de feuille morte; la queue aussi dure que les arêtes, se termine en pointe. Les gens du pays s'en fervent pour garnir & armer leurs flèches. Ses yeux sont à l'extrémité de sa queue; il a huit pieds par devant pour marcher, comme l'écrevice, & deux par derrière plus longs & plus larges, qui servent de nageoires. On voit aussi voltiger par bandes sur le rivage, certains oiseaux inconnus en Europe: ils sont de la grandeur des pigeons, d'une couleur azurée, mais brune sur le dos; le ventre fort blanc, les ailes longues, la queue courte, les jambes rouges & fort ramassées. Ils ont un bec long de quatre pouces, & recourbé, comme le Scalpel dont se servent les Chirurgiens: la partie inférieure représente le manche: la supérieure plus mince, plus courte d'un tiers, & tranchante des deux côtés, ressemble assez à la lance de cet instrument: on est surpris comment ils peuvent manger commodément avec un bec de cette forme.

Nos voyageurs quitteront cette côte le 25 de Juillet, parce qu'ils manquoient de provisions, & rentrèrent dans la rivière de Chouacoët. Après quarante jours de navigation, ils y rencontrèrent Marchim, homme d'une mine avantageuse, & qui avoit, parmi les siens, une haute réputation de valeur. Il fit présent à de Mons d'un jeune prisonnier, nommé Etchémin. Quatre jours après, ils vinrent à Quinibequi, où ils firent alliance avec Anafou, prince de cette contrée, & en reçurent des peaux par échange. Le 2 d'Août ils prirent terre à l'île de Sainte-Croix, où ils trouverent le fieu des Autons de saint Malo, qui leur apportoit des vivres, dont ils commençoient à manquer. On tint conseil, & il fut résolu de transférer l'établissement au Port-Royal, où l'on fit bâtir un Fort à la hâte: après cela, de Mons laissa Pontgravé pour tenir sa place, & chargea Champlain d'aller reconnoître la Floride. Pour lui,

p. 336

s'étant embarqué, il revint en France, pour instruire le Roi du succès de son voyage. Champlain partit encore une fois, pour découvrir la mine de cuivre, qu'il avoit déjà cherchée deux fois inutilement. Il étoit accompagné d'un mineur, nommé communément, Maître Jacques, natif d'Esclavonie, qui lui avoit fait espérer d'y réussir, sur les indices que lui en avoit données un naturel du pays; mais quand ils furent revenus au Port-Royal pour y passer l'hiver, Maître Jacques mourut du scorbut, avec la plus grande partie de l'équipage, après avoir essayé en vain plusieurs remèdes: l'espérance de profiter de la mine se perdit avec lui. On verra dans les livres suivants ce qui nous reste à dire de nos voyages au Canada, qui ont continué jusqu'en 1611, sans produire beaucoup de profit.

\* \* \*

*Voyage des François en Canada.* (Tome XV, Sommaires du Livre I, p. I<sup>24</sup>)

p. 14

Il ne fera pas inutile à la postérité de rapporter ici un nouveau voyage des François en Canada, d'où ils revinrent cette année [1607]. Du Mont ayant abandonné l'isle de sainte Croix l'année précédente, & transporté sa Colonie à Port-Royal, où il fit un établissement, avoit eu soin à son retour en France, de se munir de toutes les choses nécessaires pour l'agrandissement de sa peuplade. Il embarqua cinquante hommes sur un vaisseau, pour aller retrouver ceux qu'il avoit laissés en Canada, suivant la promesse qu'il leur en avoit faite. On mit à la tête de l'entreprise Poutrincour lieutenant de du Mont, qui après avoir été long-tems retenu par les vents contraires, mouilla enfin le 27 d'Août au Port-Royal, d'où Pongravé & Champlain lassés de l'attendre, & désespérant d'avoir du secours, étoient partis le quatre pour retourner en France. Poutrincour soupçonnant ce qui étoit arrivé, avoit envoyé devant lui Ralleau dans une chaloupe, pour les ramener. Son arrivée remplit de joie Pongravé, qui fit aussitôt route du côté de Port-Royal, où il s'aboucha avec Poutrincour. Ils arrivèrent ensemble, que la saison étant trop avancée, pour pénétrer dans les terres, il falloit en attendant éprouver la bonté du terroir, en semant des grains, & parcourir le pays aux environs pour découvrir les avantages qui pourroient s'y rencontrer. Poutrincour visita l'isle de sainte Croix, où du Mont avoit fait hiverner son équipage ; & il vit qu'il y avoit eu cette année une grande abondance de bled, & de légumes.

Secondon & Mefamoüet Sauvages, qu'on avoit connus dans les voyages précédents, monterent dans la chaloupe de Poutrincour. Etant arrivés à Chovacoüet, ils saluerent Onemechin & Marchin, qui revenoient de couper les bleds. Ils firent des présents réciproques. Mefamoüet donna à Onemechin des chaudrons, des haches, & des couteaux, dont Poutrincour lui avoit fait présent. Onemechin lui donna de son côté des citrouilles, du bled d'inde, & des fèves du Bresil.

Après avoir navigé une lieüe, ils découvrirent une terre, qui outre un grand nombre de noyers & de chênes, portoit beaucoup de raifins, de pois, & de citrouilles. Ayant pris terre, ils comptèrent jusq'à deux cens Sauvages, qui ne différoient des animaux brutes, qu'en ce qu'ils reconnoissent un Roi,

p. 15

qu'ils appellent Quiouhamenec. Ce barbare s'avança tranquillement vers les nôtres pour les considérer, ayant avec lui Cohovepech roi d'un peuple voisin. On les reçut avec beaucoup de civilité. Le lendemain, les Sauvages parurent en grand nombre, armés d'arcs & de flèches. Les nôtres croyant d'abord qu'ils étoient venus dans le dessein de les attaquer, se raffurèrent ensuite, en voyant que les ruisseaux dont la prairie étoit entrecoupée, les empêchoient de venir à eux. Les Sauvages ne les laissèrent pas long-tems dans l'inquiétude, car ayant fait un monceau de leurs armes, ils se mirent à danser au tour, comme pour témoigner leur joie. Poutrincour

24. *Ibid.*, Tome quinzième. 1607. = 1610. A Londres. M. DCC. XXXIV [1734].

foupoçonnant de l'artifice dans cette conduite, prit avec lui huit arquebufiers, & s'alla cacher derrière un bois. Les Sauvages s'étant apperçus qu'on leur dreffoit des embûches, firent bonne contenance, & ne fe retirèrent dans leurs cabanes, qu'après avoir achevé leurs danfes.

Ce païs n'est pas inculte. Les habitans coupent les arbres, & brûlent les branches entaffées fur les troncs, qu'ils arrachent ainfi peu à peu. La terre étant échauffée & préparée de cette forte, ils y jettent des femences ; il y a de très-beaux pâturages, & le port est très-fûr ; ce qui lui a fait donner par les François le nom de Beauport.

Le dernier jour de Septembre Poutrincour leva l'ancre, & ayant doublé le Cap de S. Loüis, il mit à la voile pour le Cap blanc. Les vents l'obligerent de jeter l'ancre à cinq lieuës en deça du Cap blanc, où il arriva à la faveur d'un bon vent, & de-là il fe rendit à Malebarre. Enfuite ayant avancé fix lieuës, il fit jeter l'ancre près du rivage ; le lendemain il navigea cinq lieuës vers le Nord, & alla échouer fur des bancs de fable près d'un Cap, à qui le danger, qu'on courut de faire naufrage, fit donner le nom de Cap Batturier.

Le jour fuivant il alla mouïller au Port Fortuné, où fes compagnons avoient eu le malheur de perir. Les terres font fort cultivées en cet endroit, & les côteaux plantés de vignes ; mais les habitans s'appliquent principalement à la culture du plat païs. Ils font d'une couleur brune, & ne fe couvrent que les parties naturelles avec des feuilles & des peaux, étant nuds du refte du corps. Ils treffent artificement leurs cheveux avec des plumes & de petits fruits. Leurs armes font l'arc, les flèches,

p. 16

& une mafsuë noüeuve. Tous égaux dans la paix, ils n'ont de Rois que pendant la guerre ; aucun d'eux ne poffède de terre que ce qu'il en faut, pour fournir à fa fubfiftance ; ils bâtiffent féparément, au bout de chaque champ, des cabanes affez grandes, d'une figure ronde, & couvertes de nattes. Dans ces cabanes il n'y a qu'un, ou deux lits placés fur des pieux élevés à un pied de terre. Leur nourriture est du bled d'inde, qu'ils gardent ainfi pendant l'hyver ; ils le couvrent de feuilles fêches, & l'enterrent enfuite dans des monceaux de fable qu'ils font fur le penchant des collines. La mer est fort poiffonneufe fur leurs côtes, & il y a une grande quantité de marfoüins, qui donnent la chaffe jour & nuit aux petits poiffons. Le nombre des coquillages & des huitres y est infini ; ils ont beaucoup d'oifeaux, & l'on trouve dans leur païs toutes les chofes néceffaires à la vie.

Tandis que les François parcouroient le païs, les Sauvages foupoçonnerent qu'ils n'étoient venus que pour leur faire la guerre. Dans le deffein de les prévenir, ils abbatirent leurs cabanes, firent cacher leurs femmes & leurs enfans dans les bois, & mirent en fûreté leurs vivres, & tous leurs meubles, pour être plus en état d'attaquer & de fe défendre. Poutrincour voyant que tous ces mouvemens fe faisoient contre lui, donna ordre à fon équipage de fe retirer promptement à bord ; mais quelques-uns n'écoutant point fes ordres, s'arrêterent jufques bien avant dans la nuit fous un pavillon, où ils furent percés de flèches par les Sauvages qui furvinrent ;

ils portèrent ain*si* la peine de leur témérité. Poutrincour éveillé au bruit, descendi*t* à terre le plus promptement qu'il fut possible, pour venger la mort de ses gens; mais les Sauvages se retirèrent avec une vitesse incroyable dans le lieu de leur retraite, dont ils connoissoient les détours, & que les étrangers ne pouvoient pénétrer.

Les François quitterent ce port malheureux, & firent voile vers Narambegue. Ils remarquerent en passant l'isle des Monts dé*serts*, le Cap de Corneille, & plusieurs autres ifles entre Quinibequi & Narambegue. Enfin le 14 de Novembre, leur vaisseau vint mouiller à Port Royal. Peu de tems après, arriverent au même endroit dans leurs canots, quelques Sauvages de Narambegue, sous la conduite d'Ovaginou. Ce Sauvage

p. 17

étoit fort uni avec Bessabes chef de la riviere de Narambegue, qui lui avoit donné le corps d'un certain Panounia tué dans une embuscade par les Almouchiquois. Ils alloient enterrer ce Sauvage. Après l'avoir exposé, ils se noircirent le visage, pleurerent au tour du mort, en jettant des cris affreux, & brûlerent sur le rivage deux chiens, & tout ce qui avoit appartenu à Panounia, avec beaucoup de tabac. Le cadavre fut ensuite porté dans une cabane; ils l'envelopperent d'une couverture que les François leur avoient donnée, & lui mirent sur la tête un tiffu de plumes, & des braffele*t*s de différentes couleurs; dans cet équipage ils le mirent à genoux entre deux perches, & lui en passerent une troisième sous les bras, pour le soutenir; les femmes célébrerent ces funérailles par des cris lamentables. Pendant ce tems-là, Mabretou roi de ce païs animoit les assistants par un discours très-vif, à venger la mort de Panounia; après quoi ils emporterent le mort dans une autre cabane, & l'ayant une seconde fois purifié par la fumée du tabac, ils l'envelopperent avec soie dans une peau de bœuf, pour le conserver jusqu'à ce que les parens se fussent assemblés en plus grand nombre, afin que le frere du mort, qui étoit son plus proche parent, reçût plus de présents, selon la coutume de ces Sauvages en pareille occasion.

Poutrincour passa l'hiver dans cet endroit; & de peur que l'oisiveté ne fût pernicieuse à ses soldats, il les employa à cultiver des jardins; leur fit aligner & nettoyer le chemin qui conduit à la riviere, construire des moulins à eau, & les occupa à la chasse des bêtes & des oiseaux. L'expérience leur apprit qu'il étoit inutile de semer les menus grains avant le mois de Mai.

Au commencement de Juin, les Sauvages ligués contre les Almouchiquois, partirent sous la conduite de Casinou & de Mabretou; tuèrent Onemechin & Marchin, & perdirent leur Général dans le combat. Les nôtres ne firent rien de mémorable le reste de cette année; ils ne pensoient qu'à leur retour en France. Le 11 d'Août Champlain & ses compagnons partirent de Port-Royal, en rangeant la côte jusqu'à Campseau; de-là ayant commencé à faire voile vers la France le quatrième de Septembre, ils arriverent à S. Malo le dernier de ce mois.

\*\*\*

*Suite du voyage des François en Canada.* (Tome XV, Sommaire du livre II, p. [b])

p. 60

Champlain étant revenu en France, après trois ans de féjour dans le Canada où il s'étoit établi, du Mont qui étoit le fondateur de la Colonie, conjectura par ce qu'on avoit déjà fait en ce pays, & par certaines découvertes, que son entreprise pouvoit avoir d'heureux succès dans la fuite, si on faisoit un second armement, & si on affûroit cet établissement par de nouveaux secours. Ce projet digne d'un si brave homme devoit être appuyé par un Roi jaloux de l'honneur du nom François; mais tout ce qu'on fit en faveur de du Mont, fut de donner un édit, qui défendoit à qui que ce fût de faire cette année, sans sa permission, commerce d'aucune marchandise, & sur-tout de Pelleterie en Canada; ainsi il fut envoyé dans ce pays comme un Négociant, & non comme le Chef d'une colonie Françoisise. Du Mont ayant fait équiper deux vaisseaux, nomma pour ses lieutenans Champlain & Pongravé. Ce dernier devoit porter en Canada des marchandises, & en rapporter d'autres; & Champlain avoit ordre d'y bâtir des forts pour y passer l'hiver.

Pongravé partit de Honfleur le cinq d'Avril, & Champlain le 13 du même mois. Celui-ci ayant doublé le cap Breton, les îles de Saint Paul, de Percé & de Gaspé, aborda le trois de Juin à Tadoussac, où Pongravé étoit arrivé quelques jours auparavant. A l'embouchure du fleuve Saguenay, est un petit port en forme d'anse, que l'impétuosité de la marée,

p. 61

la violence des vents, & la rigueur du froid rendent dangereux; la mer y entre par deux pointes, dont l'une qui est vers le Sud-Ouest, s'appelle, Pointe Saint Mathieu, ou Pointe aux Alouètes. Le danger qu'on court à l'autre, qui fait face au Nord-Ouest, l'a fait nommer Pointe de tous les diables. Le pays est montueux, à l'exception de quelques plaines sablonneuses, où il croît des sapins & des bouleaux. Le lit de ce fleuve est par tout d'une extrême largeur, qui est d'une demie lieuë en quelques endroits; il a jusqu'à trois, & quelquefois quatre cens brasses de profondeur.

Champlain rapporte qu'il apprit qu'en navigeant sur cette rivière, contre le vent de Nord-Ouest, on rencontroit environ à cinquante lieuës de Tadoussac une chute d'eau, qui se précipite du haut d'un rocher très-élevé; qu'en suite, il s'en présentoit huit & dix autres encore après un jour de navigation: Que pour remédier à ces inconvéniens, on faisoit de petits canots d'écorces de Bouleau, si légers, que chaque Sauvage pouvoit porter le sien sur ses épaules, en montant sur les hauteurs: Qu'en suite on voguoit pendant trois jours sur un lac, à la tête duquel il y avoit trois embouchures d'un fleuve: Que le pays étoit habité en cet endroit par des Sauvages vagabonds comme les bêtes, qui commerçoient avec ceux de Tadoussac, dont ils recevoient en échange de leurs peaux de Castors, de Loups & de Martes, les marchandises que ceux-ci tiroient des François: Qu'on voyoit au-delà de ce pays de vastes côtes de l'Océan, qui entre dans les terres du côté du Septentrion. Champlain voyant que le dessein qu'il avoit de naviger sur le Saguenay, n'étoit pas du

goût des Sauvages *fes* alliés, l'abandonna. S'étant en fuite avancé vers le Sud, *fur* le bord septentrional de la riviere de Saint Laurent ; il doubla l'ifle aux Lièvres, les caps Dauphin & de l'Aigle, l'ifle aux Coudriers & le cap de Tourmente ; il arriva enfin à l'ifle d'Orleans, & de-là le trois de Juillet à Quebec, environ à trente lieuës de Tadouffac.

Depuis le cap de Tourmente, qui est à l'embouchure de la riviere Saint Laurent, les eaux commencent à *se* décharger des fels de la marée, qui s'y mêle. Le moindre vent la fait enfler en cet endroit d'une manière extraordinaire. Ses bords & le país aux environs font très-propres à être habités.

p. 62

Il y a autour de l'ifle d'Orleans d'autres ifles plus petites, très-fertiles & très-agréables ; l'ifle d'Orleans a fix lieuës de long & une demie de large. Du côté du Septentrion, des bois charmans & de riantes prairies s'offrent à la vûë ; l'abord de cet ifle est difficile & dangereux, à cause de plusieurs écueils qui *se* trouvent dans cette riviere.

Champlain ayant parcouru le país de Quebec, trouva un bois épais de vieux noyers, fort commode pour y faire une habitation ; il donna ordre de préparer les instrumens nécessaires pour bâtir, ou pour cultiver la terre ; il s'appliqua lui-même à connoître le génie des Sauvages de Tadouffac. Ses découvertes font assez curieuses, pour tenir leur place dans ces mémoires.

Ces Sauvages font dociles, mais perfides & menteurs, lorsqu'il s'agit de *se* venger. Chacun invoque à sa manière, sans culte extérieur, un Dieu, tel qu'il le conçoit. Ils ont des devins appelés Pillotois<sup>25</sup>, qui habitent dans les forêts ; ils croyent que ces devins s'entretiennent avec la Divinité ; la crédulité de ces Sauvages les fait obéir aveuglément aux avis de ces imposteurs érigés en oracles. Ils ajoutent foi aux songes, & *se* laissent souvent troubler par ces effets du fommeil. Ils ont une mâle vigueur dans un corps bien formé, & *se* couvrent de peaux. Vers le milieu de Septembre, ils bâtissent des cabanes *sur* le bord de l'eau, pour faire la pêche des anguilles ; ils font provision de cette espèce de poisson, sans *se* mettre en peine de garder d'autres vivres, quoiqu'ils soient grands mangeurs. Lorsque les anguilles viennent à leur manquer, ils *se* nourrissent comme ils peuvent, du gibier qu'il prennent à la chasse, au milieu des neiges les plus hautes. Ils vivent encore de coquillages qu'ils trouvent *sur* les rochers.

Ils ont inventé un moyen pour marcher *sur* la neige en sûreté ; ils prennent des cercles de bois de trois pieds de diamètre ; ils entrelacent des cordes dans le cercle en forme de raquettes, & *se* les attachent aux pieds. Ainsi la grandeur de leur pas les soutient *sur* la neige, lorsqu'elle est un peu referrée par la gelée. Les femmes n'ont de désagréable que la couleur olivâtre, dont elles *se* teignent la peau. Les

25. *Pillotois*. L'éditeur Anglois traduit, *Pilatois*. [Cette note en bas de page appartient à l'édition originale de de Thou.]

p. 63

filles vers l'âge de quinze ans accordent leurs faveurs à autant de jeunes gens qu'il leur plaît; en suite elles choisissent un mari à l'épreuve, & ne violent jamais impunément la foi qu'elles lui ont donnée, car les maris se vengent avec beaucoup de rigueur, de l'infidélité de leurs épouses. Il est libre de quitter les femmes qui sont stériles.

Ces Sauvages ont des cérémonies pour enterrer leurs morts; ils jettent dans une fosse des flèches, des arcs, des javelots, des habits, & autres choses de cette espèce, sur lesquelles on dépose le cadavre, que l'on couvre de terre. On élève en suite sur le tombeau un amas de bois, au milieu duquel on dresse un poteau, dont l'extrémité est rougie. Ils croient l'immortalité de l'âme, & qu'ils vont après la mort retrouver en d'autres pays leurs parens, & leurs amis déjà morts. On chante trois fois l'année des Hymnes sur le tombeau des braves de la nation, on danse autour, & l'on y fait des repas. Ces peuples sont ennemis jurés des Iroquois avec lesquels ils sont toujours en guerre; la perfidie de ces derniers, qui leur ont fait des injures atroces, sous le voile de l'amitié, est la source de la haine de ces Sauvages.

Ils pressoient nos François de leur donner du secours, pour exterminer leurs ennemis, qu'ils devoient attaquer à l'entrée du printemps; mais Champlain n'étoit pas en état de le secourir. Car de vingt-huit soldats qui composoient sa troupe, il y en avoit eu dix-huit que ces maladies, à ce qu'on croit, particulières à ce pays, avoient attaqués. Depuis le mois de Février, jusques vers le milieu du mois d'Avril, il en étoit mort dix, & cinq autres de la diffenterie, sans avoir été sujets à aucune maladie dans le reste de l'année. Pongravé étant retourné en France, il remit entre les mains de du Mont quelques soldats de Champlain, accusés d'avoir conspiré contre lui, & contre les autres Lieutenans de du Mont, au port de Tadoussac, à la sollicitation de quelques Corfaires Gascons. S'étant acquitté de sa commission, il revint à Tadoussac, avec un équipage peu nombreux, mais en bon état.

Champlain ayant reçu ce renfort, promit à ses alliés de les secourir contre les Iroquois; il avoit dessein de visiter ce pays, dont on lui vantoit la fertilité; ayant donc fait un détachement de vingt hommes choisis dans sa troupe, & dans

p. 64

celle de Pongravé, il partit le huitième de Juin du port de Quebec dans une chaloupe, suivie de canots des Sauvages. Il remonta la rivière de saint Laurent, qui devoit de moment à autre plus agréable, excepté qu'il falloit toujours fonder avec un croc, afin de ne pas donner dans les écueils de cette rivière, où des ruisseaux sans nombre, qui ne peuvent porter que des canots, viennent se jeter, après avoir long-tems serpenté dans les prairies des environs.

Au-dessus de la pointe de sainte Croix, & de la rivière sainte Marie, les nôtres aperçurent dans l'île saint Eloi, qui est à vingt-quatre lieues de Quebec, plusieurs cabanes. Les Ochateguins & les Algonmequins sont proches voisins des Iroquois. Iroquet & Ochateguin, chefs de ces habitations, vinrent trouver Cham-

plain ; leur fuite gardoit un profond filence, tandis qu'il faifoit reffouvenir le général François de la promesse qu'il avoit faite depuis dix Lunes (car c'est ainfi qu'ils comptent le tems) au fils d'Iroquet de leur donner du fecours contre un ennemi, qui devenoit plus insolent de jour en jour. Ils lui dirent qu'ils n'étoient venus que pour le prier de tenir fa parole ; que s'il leur accordoit ce qu'ils demandoient, ils le faisoient maître de tout ce qui leur appartenoit.

Champlain fit réponse à ces Sauvages qu'il n'avoit point oublié fes promesses, & qu'il feroit pour eux plus qu'il ne s'y étoit engagé ; que fon arrivée avec ceux de Tadouffac, étoit une preuve de fa bonne volonté à leur égard ; qu'ils n'avoient qu'à le mener à l'ennemi, & qu'enfuite ils n'auroient pas lieu de se repentir d'avoir fait alliance avec lui. Alors les Sauvages jetterent de grands cris de joye, & danferent felon leur coûtume ; ils s'approcherent des nôtres, regardant avec surprife leurs armes & leurs habits, qu'ils n'avoient point vûs jufqu'alors, & qui leur paroiffoient descendus du ciel.

Champlain continua fa route, fuivi de trois cens Sauvages armés d'arcs & de flèches. Après quelques jours de chemin, ils arriverent au lac de Petrac, abondant en poiffon, & enfuite à des ifles d'une extrême fertilité. Sur les bords de la riviere des deux côtés, on découvroit au loin de grandes forêts, de vastes prairies, & des plaines à perte de vûë.

p. 65

S'étant avancés au-de-là de ces ifles, ils s'arrêterent deux jours à l'embouchure de la riviere des Iroquois pour la chaffe des bêtes & des oifeaux, & pour la pêche. Les Sauvages mirent des provisions & des rafraichiffemens dans leurs canots. A quinze lieuës de là, on donna dans un courant fi rapide, qu'il fut impoffible de le remonter à force de rames & de crocs ; c'est pourquoi Champlain ayant laiffé du monde à la garde de fa chaloupe, descendit à terre avec les Sauvages, qui portoient les canots fur leurs épaules ; ils arriverent enfin au-deffus du courant, & remirent à l'eau leurs canots, où ils rentrent.

Trois jours après, on entra dans un lac très-large, femé de plusieurs ifles charmantes. C'est là que commence le païs des Iroquois. Il est fi fertile, & fi riant, qu'il fait naître l'envie de s'y établir. Ce lac est fort poiffonneux ; on y pêche entre autres un poiffon appellé le Cofarou, assez femblable à notre brochet ; il s'en trouve qui ont jufqu'à dix pieds de long. Les écailles de ce poiffon font très-dures ; il a le groïn d'un porc, & deux rangs de dents. Cet animal qui dévore les autres poiffons, est outre cela fi rufé, qu'il attrape fouvent des oifeaux : voici la maniere dont il se fert pour les attirer. Il se couche entre des joncs, leve fa tête, & entrouve fa gueule ; les oifeaux qui le prennent pour un tronc d'arbre, viennent se percher deffus, il la referme alors, & dévore les oifeaux.

Champlain & les Sauvages ayant continué de naviger fur ce lac, ne marchoit qu'avec beaucoup de précaution, parce qu'ils approchoient des ennemis ; on ne marchoit que pendant la nuit ; pendant le jour on se repofoit au fond des bois. Les Sauvages avoient recours pendant ce tems-là à leurs Oracles. Ils drefsent une cabane,

fur laquelle on met une couverture de plusieurs pieces; on plante de petits pieux tout au tour; ensuite le Pillotois ou Oftemoy y entre tout nud, se prosterne la face contre terre, murmure entre ses dents quelques mots au hazard, se leve, s'agite, & se tourmente de manière, qu'il est bientôt en fureur. Les Sauvages assis au tour de lui, l'interrogent sur l'événement de la guerre; ses réponses font des oracles pour ces hommes superstitieux. Après cette cérémonie, le Chef assemble ses troupes, trace

p. 66

sur leurs yeux le plan du combat, en mettant en terre autant de petits bâtons qu'il y a de soldats, & leur marque à chacun leur poste. Ils considèrent attentivement l'ordre des rangs, & se rangent eux-mêmes, pour voir s'ils l'ont bien compris; ensuite lorsqu'on les mène à l'ennemi, ils fuient l'ordre avec la dernière exactitude. Le 29 de Juillet les nôtres se glissent en silence à la faveur de la nuit, au travers du lac, l'armée des Iroquois parut en présence; les Sauvages jetterent de grands cris de part & d'autre. Champlain passa la nuit sur le lac, dans les canots qu'on avoit liés ensemble.

Les canots s'étant approchés du rivage, les ennemis firent un grand abatis d'arbres, dont ils se fortifierent en diligence. A la pointe du jour, Champlain ayant fait attacher ses canots à une perche en travers, mit ses soldats à terre. Les Sauvages nos alliés s'étant avancés dans l'ordre qu'on leur avoit prescrit la veille, firent cacher Champlain derrière eux, afin de jeter une plus grande terreur parmi les ennemis, en le faisant paroître à l'improviste. Ils ne furent pas trompés dans leur attente; l'ennemi fortit de ses retranchemens au nombre de deux cens hommes, commandés par trois Généraux, sur la tête desquels flottoient des aigrettes de plume; ils avoient une espèce de cuirasse de plusieurs morceaux d'écorce, unis ensemble avec du coton. Nos alliés s'étant avancés jusqu'à la portée du trait, les rangs s'ouvrirent, & Champlain parut couvert d'un casque & d'une cuirasse brillante. L'ennemi frappé de la nouveauté de ce spectacle, s'arrêta, & resta immobile; mais rassuré bientôt, ils s'appretoient à nous lancer une grêle de flèches, quand Champlain tirant sur eux un coup de mousquet, chargé de quatre bales, tua deux Généraux, & blessa dangereusement le troisième. Des soldats cachés dans le bois, par l'ordre de Champlain, pour tomber sur les flancs de l'ennemi dans la chaleur du combat, tirèrent un second coup de mousquet; les Iroquois déjà effrayés à la vue de leurs Chefs renversés tout d'un coup, par une machine, d'où sortoit à grand bruit du feu & de la fumée, prirent la fuite à ce second coup. La plupart avant de gagner leurs retraites dans les bois, furent taillés en pièces par nos Sauvages. On fit quelques prisonniers,

p. 67

qui expirèrent au milieu des plus cruels supplices; il n'en échapa qu'un petit nombre. Nos Sauvages attachèrent à leurs canots les têtes des vaincus, pour les porter à leurs femmes, qui devoient s'en faire, selon la coutume, une espèce de jouet. Après cette expédition, Champlain retourna à Québec, & de-là à Tadoussac, après avoir

mis dans le Fort de Quebec le capitaine Pierre Chauvin de Dieppe. Il mit en fuite à la voile le premier Septembre, & vint mouïller à Honfleur le 13 du mois d'Octobre.

Fin du deuxième Livre.

De tous les auteurs français de la Renaissance qui ont écrit sur l'Amérique sans y être venus, nul n'a été plus abondant que Jacques-Auguste de Thou qui narre toutes les tentatives, surtout malheureuses, des colonisateurs français. Comme on l'a déjà signalé, il est particulièrement bien documenté car il écrit assez tardivement dans le siècle, c'est-à-dire à une époque où ont déjà été publiés nombre de relations de voyage et, dans le cas de la Nouvelle-France, une histoire, celle de Lescarbot<sup>26</sup>. En outre, il vivait dans un milieu privilégié où il a pu échanger avec des voyageurs et où il a été mis au courant de certaines décisions de la cour. Ces choses étant, il a fait une sélection dans ce qu'il savait, ce qui est révélateur de ses propres préoccupations et, j'ajouterais, de ses orientations.

De Thou utilise l'appellation « Nouvelle-France » qui, pour lui, englobe toute l'Amérique septentrionale, ce en quoi il suit Lescarbot pour qui elle couvre tout le pays s'étendant du pôle nord au tropique du cancer.

De Thou, dont l'histoire commence en 1543, est incapable d'aborder un sujet et d'en faire l'historique sans remonter à ses origines. Sans doute est-ce là une habitude du juriste et du négociateur. Dans ce cas précis des expéditions, il ne peut faire débiter son propos sans évoquer toutes celles qui ont eu lieu avant les interventions des Français. Il est le seul des auteurs de prose exotique à procéder ainsi. Le seul, également, à percevoir comme un tout, à voir une continuité politique entre les tentatives de colonisation en Acadie et celles sur le Saint-Laurent.

De Thou s'intéresse à l'ensemble et non aux « singularitez ». Il vise l'essentiel et rejette les questions d'intendance et de détail ainsi que les digressions qui ne l'intéressent pas et prolongeraient indûment son texte. Il suit le déroulement des faits. Il commence par signaler les démarches de ceux qui ont voulu obtenir des privilèges en Amérique, puis il décrit les traversées, la géographie, le relief et le climat des lieux, les explorations le long des côtes et des rivières, et les installations ; de même, l'action des Anglais qui attaquent les flottes espagnoles qui rentrent en Espagne avec leur cargaison d'or, et celle des Hollandais qui mettent le cap sur l'est. Également, il décrit aussi leurs rapports, entre eux et avec les Indiens. Ainsi, en une vaste narration, produit-il un tableau assez complet de la situation. Par ailleurs, à la différence des textes qu'il a consacrés au Brésil et à la

---

26. MARC LESCARTBOT, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 1, *op. cit.*

Floride, il ne peut manifester ses sentiments à l'endroit des Espagnols et des Portugais puisque ceux-ci n'incommodèrent jamais les établissements de l'Acadie et du Saint-Laurent.

Les textes de de Thou offrent cependant des carences. Il mentionne les fondations mais ne s'arrête que très peu à l'existence des colons et à la précarité de leur installation. Comme les autres auteurs, il n'a jamais tenté d'expliquer pourquoi les colons, dans des régions si giboyeuses et bordées de cours d'eau, n'ont jamais réussi à subvenir à leurs besoins alimentaires. Il ne s'arrête pas aux situations qui opposent les uns aux autres ; il les signale tout simplement.

De Thou trahit une certaine conception de l'histoire en adoptant une attitude qui se ressent de ses fonctions car il ne condamne pas, ni ne formule de longues considérations. Avec rigueur, il dégage les faits importants, les ordonne et les décrit dans une perspective qui n'est pas engagée. Il raconte sans disserter. Ce en quoi il se distingue de son temps qui, à cause des guerres de religion, est fort polémique. De Thou apporte assez peu de renseignements inédits à ceux qui ont lu les mêmes sources. Mais il a eu le mérite de réunir en un tout les entreprises étudiées séparément de l'Acadie et du Saint-Laurent. En plus, il a appliqué à l'Amérique le type d'approche qu'il a appliquée aux pays d'Europe.

\* \* \*

Il y a quelque trente ans, j'ai entrepris de relever et de publier les textes exotiques des poètes et des prosateurs français de la Renaissance pour les faire connaître et non pour les analyser. Je me proposais uniquement de les exhumer. J'ai donné *L'Amérique et les poètes français de la Renaissance*. Et, après un long silence, « L'Amérique des prosateurs français de la Renaissance »<sup>27</sup>. Avec les textes de de Thou, qui appartiennent à la seconde partie du siècle et au début du règne de Louis XIII, mes relevés se terminent. Libre à d'autres d'utiliser comme ils l'entendront les résultats de mes recherches. Sans doute verront-ils que les poètes, surtout ceux de la Pléiade, ont été marqués par la mythologie grecque et que les prosateurs, selon leurs orientations ou leurs occupations, ont été sensibles aux traversées elles-mêmes comme aussi aux mœurs souvent curieuses des Indiens, comme à leurs diverses façons de se gouverner, aux « singularitez » ou encore au climat et à la répartition des territoires. Comme tous les autres auteurs exotiques, de Thou montrera ses préférences ; elles témoignent de lui-même comme aussi des fonctions qu'il a occupées.

Roger Le Moine

---

27. Voir l'astérisque de la page 311.

### Rectificatif

Dans « Philippe Aubert de Gaspé ou les affaires du "bon gentilhomme" » (*Les Cahiers des Dix*, n° 57 (2003), p. 299-321), j'ai écrit que la résidence de Philippe Aubert de Gaspé, un édifice de trois étages, était située rue Saint-Louis, du côté de la citadelle (p. 303). Il s'agit d'une erreur que m'a aimablement signalée Monsieur Michel Gaumond dans une lettre du 21 janvier 2004, et aussi par une copie du cadastre des rues Saint-Louis et Sainte-Ursule. Michel Gaumond connaît bien la ville de Québec. Il est l'un des trois auteurs du *Concept général de réaménagement du vieux Québec* ([Québec], 1970, p. 146 et ss.). Selon les informations de Michel Gaumond, la maison d'Aubert de Gaspé était située à l'actuel numéro 68 de la rue Saint-Louis, soit du même côté de la rue que la maison Jacquet, dite des « Anciens Canadiens ». Pour plus de précisions, j'ajouterai qu'elle était du côté droit de la rue à qui circulerait en direction de la Porte Saint-Louis.

Michel Gaumond ajoute que comme « les maisons de la rue Sainte-Anne côté est, n'étaient pas encore bâties dans les années 1838-1841, rien n'empêchait Gaspé de voir [de la prison] les lumières éclairant les chambres de sa maison. » Toujours selon Michel Gaumond, cette précision confirme le passage suivant des *Anciens Canadiens* : « Je savais mes enfants moribonds, et je n'en étais séparé que par la largeur d'une rue. Je voyais, pendant de longues nuits sans sommeil, le mouvement qui se faisait auprès de leur couche, les lumières errer d'une chambre à l'autre ; » (*Les Anciens Canadiens*, Montréal, Fides, 1975, p. 146, coll. « Bibliothèque canadienne-française »).

Sur l'illustration reproduite dans mon étude (p. 305), la maison d'Aubert de Gaspé apparaît à droite au-dessus de la maison basse à toit mansardé.

Je remercie Michel Gaumond pour les précisions qu'il m'a généreusement fournies.

*Roger Le Moine*